



Paris le 30 mars 2021

**Finance Verte : La Banque de France lance son
Centre sur le Changement Climatique (CCC)
et publie son 3^{ème} rapport Investissement Responsable (ISR)**

Comme annoncé le 23 mars dernier lors de la publication de son Rapport Annuel 2020, la Banque de France reconnaît l'importance du défi climatique et intègre dans sa stratégie d'entreprise des actions ambitieuses pour y faire face.

C'est pourquoi elle met en place, via la création de son Centre sur le Changement Climatique (« *Climate Change Center* ») un pilotage rapproché de l'ensemble de ses initiatives, pour s'assurer de leur bonne articulation et renforcer davantage encore sa capacité d'action vis-à-vis du système financier au sens large.

Le Centre jouera le rôle de *hub* pour l'ensemble des actions engagées par les différentes directions générales dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et assurera leur coordination. En particulier, dans le contexte du plan Construire Ensemble 2024 (nouveau plan stratégique d'entreprise récemment annoncé), il s'agit de renforcer l'efficacité de l'action de la Banque de France en s'appuyant sur une expertise dédiée et en contribuant au développement des synergies. Le Centre veillera également à l'articulation des initiatives avec les priorités du *Network for Greening the Financial System* (NGFS), initiative internationale dont la Banque de France assure le secrétariat depuis son lancement en décembre 2017.

Le Centre, qui reprend les moyens actuels du Service de Finance Durable (SFD), est placé au sein du Pôle de Stabilité Financière (PSF), commun à la Direction Générale de la Stabilité Financière et des Opérations (DGSO) et à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), et rattaché à la Direction de la Stabilité Financière (DSF). Il sera présidé par Nathalie Aufauvre, Directrice Générale de la DGSO, et dirigé par Bertille Delaveau et son adjoint Clément Bourgey.

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00 – presse@banque-france.fr

Des économistes seront par ailleurs associés au centre sur le changement climatique. Le Centre sur le Changement Climatique sera opérationnel à compter du 1er avril 2021.

Par ailleurs depuis 2018, la Banque de France met en œuvre une démarche d'investissement responsable (IR) sur ses portefeuilles d'actifs dont elle a la pleine et entière responsabilité : les portefeuilles adossés à ses fonds propres et aux engagements de retraites, soit 23 milliards d'euros au total.

La stratégie d'IR de la Banque de France est structurée en trois axes : un axe climat aligné sur l'accord de Paris de 2015, un axe d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), un axe d'engagement actionnarial.

Elle publie aujourd'hui son 3^{ème} rapport annuel d'investissement responsable.

En 2020, la Banque de France a **atteint l'ensemble des objectifs qu'elle s'était fixés, amélioré ses performances climatiques et ESG, et renforcé sa stratégie :**

- **Objectifs atteints** : poche actions du portefeuille dédié aux fonds propres alignée 2°C, investissements TEE (Transition écologique et énergétique) de plus de 1,7 mds d'euros, 20% d'exclusions ESG (Enjeux environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), taux de présence en assemblées générales de 90%.
- **Amélioration des performances climatiques et ESG des portefeuilles** : par exemple, s'agissant de la poche actions du portefeuille dédié aux fonds propres, -51,5% de tonnes d'équivalent carbone par millions d'euros investis et -41,4% d'exposition aux énergies fossiles.
- **Renforcement de la stratégie** : durcissement des exclusions en matière d'énergies fossiles avec notamment l'annonce d'une [sortie du charbon en 2024](#) au plus tard, analyse pour la première fois de l'impact biodiversité des portefeuilles, renforcement du volet social de la stratégie.

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00 – presse@banque-france.fr

3 AXES 5 OBJECTIFS

Axe 1

ALIGNER LES INVESTISSEMENTS
AVEC LES ENGAGEMENTS
CLIMAT DE LA FRANCE

OBJECTIF N° 1

S'aligner sur une trajectoire 2°C.
Horizon fixé à fin 2020 pour la poche
Actions du portefeuille dédié aux
fonds propres, et à fin 2022 au
plus tard pour le portefeuille dédié
aux engagements de retraites

▼
Poche Actions du portefeuille
en emploi des fonds propres alignée
2°C dès fin 2019

OBJECTIF N° 2

Contribuer au financement de la
transition énergétique et écologique
(TEE) à hauteur
de 1,7 milliards d'euros, dont 330
millions d'euros souscrits dans
des fonds thématiques TEE

▼
1,5 milliards d'euros investis
en obligations vertes
-
205 millions d'euros de souscription
dans des fonds thématiques TEE

Axe 2

INTÉGRER LES CRITÈRES
ENVIRONNEMENTAUX,
SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE
(ESG) DANS LA GESTION
DES ACTIFS

OBJECTIF N° 3

Des poches Actions remplissant
les exigences du pilier III
du label ISR en 2019

▼
20% des émetteurs Actions
exclus sur la base de critères
ESG dès fin 2019

Axe 3

EXERCER SES DROITS
DE VOTE ET AGIR
AUPRÈS DES ÉMETTEURS

OBJECTIF N° 4

Adopter en 2019 une politique
de vote qui intègre des
dispositions extra-financières

▼
Politique de vote adoptée fin 2019

OBJECTIF N° 5

Obtenir un taux de présence en
assemblée générale supérieur à 40 %
en 2019 pour viser 80 % en 2020

▼
Taux de présence de 90% fin 2020

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00 – presse@banque-france.fr